



**SIAGEP**  
**Syndicat intercommunal d'aide à la gestion des équipements publics**

29 boulevard Anatole France  
BP 322  
90 006 BELFORT Cedex

Tél. : 03 84 57 65 87  
Mail : [vdemesy@siagep90.fr](mailto:vdemesy@siagep90.fr)

**COMPTE RENDU DE REUNION DE LA COMMISSION ENERGIE 90**

**Réunion du 12 juillet 2011**

**Membres présents :**

Edmond BARRE (élu à Grosmagny), Patrick BERTRAND (représentant EDF), Christian CODDET (maire adjoint à Giromagny et vice-président responsable de la commission), Anny MOREL-GRÜNBLATT (élue de Belfort et de la CAB), Christian RIBREAU (maire adjoint à Valdoie), Michel ROY (élu à Eguenigue).

**Excusés :**

Denis BARBAUX (représentant ERDF), David BOILEAU (directeur de Gaïa Energies), Henri GIROL (adjoint à Eloie), Gilbert PERNEY (Président de l'association UFC Que choisir),

**Absents :**

Jean-Louis CALCIA (élu à Etueffont), Rémy CHRETIEN (association CSF), Pascal MARTIN (élu CAB), Stéphane MESCHKAT (élu de Botans),

**Autres présents :**

Dimitri RHODES (directeur du SIAGEP et CDG), Virginie DEMESY (Technicienne au SIAGEP).

L'ordre du jour de la réunion était réservé à l'examen des réponses à l'appel à projets pour une subvention aux opérations d'économie d'énergie dans le cadre notamment des « certificats d'économies d'énergie ».

### L'APPEL A PROJET

L'appel à projet a été lancé le 6 mai. Une diffusion a été faite à toutes les communes par courrier, courriel et via le site internet du SIAGEP. Les dossiers étaient à retourner avant le 30 juin. L'appel était réservé aux communes ayant signé une convention avec le SIAGEP pour la gestion des certificats d'économie d'énergie.

51 communes ont signées une convention triennale avec le SIAGEP. 21 d'entre elles ont déposé un ou plusieurs dossiers. 7 ont déposés leur dossier après le 30 juin. 5 autres avaient déjà signé la convention pour l'opération C2E de l'été dernier.

### DOSSIERS EXAMINES

L'ensemble des dossiers reçus est récapitulé dans le tableau en annexe.

Les dossiers privilégiés par la commission sont bien entendu ceux susceptibles d'être valorisés ultérieurement par des C2E afin d'engager un processus vertueux. Il s'agit principalement de dossiers de demande de subvention pour des fenêtres, des chaudières à condensation, des ventilations simple flux autoréglable, de l'isolation de murs, de toitures, et aussi d'éclairage public, ...

Considérant la situation, la commission a accepté d'examiner tous les dossiers reçus, même après la date limite imposée.

### DOSSIERS RETENUS

Les dossiers retenus par la commission (détails dans le tableau en annexe) seront proposés au bureau du SIAGEP du 30 août pour validation.

Ils pourront alors être aidés à hauteur de 14% sur les montants HT des travaux réalisés valorisables en C2E.

L'ensemble des projets retenus par la commission totalise plus de 6 GWH cumac pour un total de travaux estimés à 272 750 €HT. Le SIAGEP subventionnerait, sous réserve de la décision du bureau du 30 août, à hauteur de 38 000 €.

### DOSSIERS NON RETENUS

Les dossiers correspondant à des investissements non éligibles n'ont pas été retenus. (horloges astronomiques, isolation insuffisante, matériel non destiné à des bâtiments admis, etc.). Sur les 21 communes candidates il est à noter que 10 ont présenté des dossiers partiellement non éligibles dont seule la partie éligible a été retenue et 3 ont présenté des dossiers complètement inéligible (Auxelles-Haut, Chaux et Vescemont).

Cas particulier, la commune d'Eloie a présenté un dossier concernant la construction d'une cantine scolaire superperformante (par rapport au label THPE) à 192 000 € HT. Ce dossier est éligible aux C2E (il « rapporterait » 276 272 kWhcumac) mais la commission constate que pour ce programme un euro investit « rapporte » seulement 1,44 kWhcumac, ce qui est très peu par rapport aux autres dossiers où ce rapport peut est multiplié par 100. L'enjeu financier est donc finalement estimé hors de proportion avec une utilisation rationnelle des crédits disponibles.

## VALORISATION DES C2E

EDF, notre partenaire conseil, est d'accord pour valoriser les C2E de l'appel à projet ainsi que certaines actions antérieures. Toutefois EDF ne pourra valoriser que les C2E de travaux facturés dans les 6 derniers mois. Les dossiers de C2E établis pour 2010 ne sont donc pas valorisables auprès d'EDF.

La commission décide donc de se rapprocher de traders pour tenter de valoriser ces derniers (environ 3 GWh cumac).

## PROCHAINES ETAPES

Les communes ayant candidaté à l'appel à projet seront informées prochainement du choix de la commission énergie. L'attribution définitive des subventions interviendra après la décision du bureau du SIAGEP et restera soumise à l'éligibilité du projet une fois réalisé (fourniture de l'ensemble des justificatifs).

La commission propose au bureau du SIAGEP de lancer un 2<sup>ème</sup> appel à projets d'ici la fin de l'année, ce planning permettant de rejoindre celui d'EDF.

Il est aussi convenu de créer un dossier spécial C2E dans le prochain magazine Synergie du SIAGEP. Il évoquera entre autres les actions valorisables et leur rentabilité. EDF apportera sa contribution.

Communes ayant présentés des dossiers éligibles	Dans les délais ?	fenêtres			chaudière à condensation			VMC simple flux autoréglable		
		lieu	kWhcumac	montant des travaux en € HT	lieu	kWhcumac	montant des travaux en € HT	lieu	kWhcumac	montant des travaux en € HT
ANDELNANS	hors délais									
BAVILLIERS	oui	La Poste	61 321	9 335,00 €						
BEAUCOURT	oui	Ecole Les Canetons	141 953	14 369,66 €						
BETHONVILLIERS	oui	logement	35 100	4 266,30 €						
CRAVANCHE	oui									
DELLE	oui	bureaux ateliers techniques	138 380		bureaux ateliers techniques	856 900	9 773,00 €	bureaux ateliers techniques	39 984	3 169,00 €
DELLE		école Pergaud	698 856	22 626,02 €						
ELOIE	oui									
ETUEFFONT	oui									
FECHE-L'EGLISE	oui									
GIROMAGNY	oui	école dct Benoit	109 242	9 096,30 €	bureau services techniques	1 340 130	14 833,00 €			
GIROMAGNY	oui	logement maison communale du cimetièr	12 200	1 392,32 €						
LEBETAIN	hors délais									
MEROUX	hors délais	mairie	63 140	13 244,00 €						
MEROUX	hors délais	logement	62 400	14 064,00 €						
MONTREUX-CHATEAU	hors délais	bureau	121 402	23 845,77 €						
PETIT-CROIX	oui									
PHAFFANS	hors délais	école/mairie	18 465	3 025,92 €						
ROPPE	oui									
SUARCE	oui									
VETRIGNE	oui									
			<b>1 462 457</b>	<b>115 265,29 €</b>		<b>2 197 030</b>	<b>24 606,00 €</b>		<b>39 984</b>	<b>3 169,00 €</b>

virginie3: travaux commencer avant le 30/06 : date de facture à contrôler

virginie3: si auto-réglable confirmée

Communes ayant présentés des dossiers éligibles	éclairage public		isolation plancher ou mur			isolation toiture/combles		
	kWhcumac	montant des travaux en € HT	lieu	kWhcumac	montant des travaux en € HT	lieu	kWhcumac	montant des travaux en € HT
ANDELNANS						logement	110 160	816,29 €
BAVILLIERS								
BEAUCOURT								
BETHONVILLIERS	180 000	8 000,00 €	lgt (mur ss-sol)	91 200	2 064,00 €			
CRAVANCHE	256 000	41 400,00 €						
DELLE	262 400	20 895,00 €	bureaux ateliers techniques	704 900	5 559,40 €			
DELLE								
ELOIE								
ETUEFFONT	70 400	17 300,00 €						
FECHE-L'EGLISE	7 200	2 961,00 €						
GIROMAGNY								
GIROMAGNY								
LEBETAIN	76 800	3 948,00 €						
MEROUX								
MEROUX								
MONTREUX-CHATEAU								
PETIT-CROIX	216 000	9 870,00 €						
PHAFFANS			école	277 704	3 749,00 €	mairie	71915	567,75 €
ROPPE	25 600	3 400,00 €						
SUARCE	72 000	3 200,00 €						
VETRIGNE	4 800	5 978,00 €						
	<b>1 171 200</b>	<b>116 952,00 €</b>		<b>1 073 804</b>	<b>11 372,40 €</b>		<b>182 075</b>	<b>1 384,04 €</b>

Communes ayant présentés des dossiers éligibles	programmateur d'intermittence			TOTAUX	
	lieu	kWhcumac	montant des travaux en € HT	kWhcumac	montant des travaux en € HT
ANDELNANS				110 160	816,29 €
BAVILLIERS				61 321	9 335,00 €
BEAUCOURT				141 953	14 369,66 €
BETHONVILLIERS				306 300	14 330,30 €
CRAVANCHE				256 000	41 400,00 €
DELLE				2 002 564	39 396,40 €
DELLE				698 856	22 626,02 €
ELOIE				0	0,00 €
ETUEFFONT				70 400	17 300,00 €
FECHE-L'EGLISE				7 200	2 961,00 €
GIROMAGNY				1 449 372	23 929,30 €
GIROMAGNY	virginie3: pg non précisé dans le devis			12 200	1 392,32 €
LEBETAIN	mairie/école	42 900	4 632,00 €	76 800	3 948,00 €
MEROUX				63 140	13 244,00 €
MEROUX				62 400	14 064,00 €
MONTREUX-CHATEAU				121 402	23 845,77 €
PETIT-CROIX				216 000	9 870,00 €
PHAFFANS				368 084	7 342,67 €
ROPPE				25 600	3 400,00 €
SUARCE				72 000	3 200,00 €
VETRIGNE				4 800	5 978,00 €
		42 900	4 632,00 €	6 126 550	272 748,73 €